

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie



AIGLES

En 100 Questions

100 Réponses

*Tout ce que l'utilisateur souhaite savoir sur AIGLES,
l'Application Informatique de Gestion Logique
des Effectifs et de la Solde.*



AIGLES

Application
Informatique de
Gestion
Logique des
Effectifs et de la
Solde

**La matérialisation
d'une vision !**

Sommaire

I. PERSPECTIVES DE L'APPLICATION

II. DEFIS ET SOLUTIONS

I. PERSPECTIVES DE L'APPLICATION



AIGLES

APPLICATION INFORMATIQUE DE GESTION LOGIQUE DES EFFECTIFS ET DE LA SOLDE
PERSONNEL AND PAYROLL MANAGEMENT APPLICATION SOFTWARE

71- Quelles sont les prochaines étapes pour le système AIGLES ?

Parmi les actions futures prévues pour AIGLES figurent la finalisation des modules de biométrie et de gestion électronique des archives, l'amélioration constante de ses fonctionnalités, l'incorporation de nouvelles technologies pour optimiser la gestion des ressources humaines ainsi que l'expansion de ses capacités pour englober un plus grand nombre de processus administratifs. On mettra également l'accent sur l'amélioration de l'expérience des utilisateurs ainsi que sur la formation continue des utilisateurs

72- Quelles sont les prochaines étapes pour le portail ?

Le portail AIGLES prévoit d'améliorer ses fonctionnalités en développant des modules supplémentaires pour la gestion des talents et des compétences, ainsi qu'en mettant en place des capacités de reporting plus sophistiquées. On envisage aussi d'améliorer les interfaces utilisateur afin de rendre la navigation plus intuitive.

73- De quelle manière les utilisateurs peuvent-ils participer à l'amélioration de l'application ?

Les utilisateurs ont la possibilité de participer à l'amélioration de l'application en offrant des commentaires fréquents et constructifs, en prenant part à des séances d'essai utilisateur, et en proposant des idées pour de nouvelles fonctionnalités. Il est mis en œuvre des moyens de communication dédiés, comme des foras et des questionnaires de satisfaction, pour collecter les opinions des utilisateurs.

74- Est-ce que des fonctionnalités additionnelles sont envisagées pour AIGLES ?

Oui, il est envisagé d'intégrer des outils de travail collaboratif en temps réel et des fonctionnalités de gestion de projet.

75- Comment l'application AIGLES peut-elle se conformer aux avancées technologiques à venir ?

AIGLES est capable de s'adapter aux progrès technologiques à venir grâce à son architecture modulaire et évolutive, facilitant l'intégration de technologies récentes et de mises à jour. En outre, l'application sera continuellement surveillée et actualisée afin de rester en contact avec les progrès technologiques récents.

76- Quelle est l'ambition à long terme du système AIGLES ?

L'objectif à long terme de AIGLES est de se transformer en une solution intégrale et centralisée de gestion des ressources humaines pour l'ensemble des entités publiques au Cameroun. Cela comprend l'élargissement de ses caractéristiques, le renforcement de la protection des données et l'amélioration des procédures administratives pour une meilleure efficacité.

77- Comment l'application AIGLES peut-elle contribuer à la modernisation de l'administration publique ?

AIGLES participe à la modernisation de l'administration publique en automatisant les procédures manuelles, en renforçant la transparence et l'exactitude des données, et en rendant la prise de décisions plus aisée grâce à des analyses sophistiquées des données. Cela contribue aussi à la diminution des dépenses administratives et à l'amélioration de la qualité du service public.

78- Quelles activités concrètes pour l'agenda le plus proche de cette application ?

L'agenda de AIGLES pour les prochains jours est constitué de :

- l'amélioration de la sécurité : intensifier les dispositifs de protection afin de sauvegarder les informations des utilisateurs face aux cyberattaques et aux atteintes à la vie privée.
- l'accessibilité : veiller à ce que l'application soit accessible à tous les utilisateurs, y compris ceux avec des besoins particuliers, en respectant les standards d'accessibilité.
- l'accroissement de la performance de l'application afin de garantir une expérience sans heurts et ininterrompue.

79- Comment l'application peut-elle être améliorée pour mieux satisfaire les exigences des utilisateurs ?

Pour faire progresser AIGLES et améliorer notre réponse aux demandes des utilisateurs, il est question :

- de collecter et d'examiner les retours d'utilisateurs ; en invitant les utilisateurs à partager leurs opinions et propositions et en recourant à des sondages, des retours dans l'application et des tests d'usabilité pour saisir leurs exigences et désagréments ;
- d'actualiser fréquemment le système ; en mettant en place de nouvelles fonctionnalités tout en optimisant celles déjà existantes et en s'appuyant sur les retours reçus ;
- d'effectuer une maintenance périodique pour rectifier les erreurs et améliorer les performances ;
- de proposer des options de personnalisation afin de permettre aux utilisateurs de configurer l'application selon leurs préférences et exigences spécifiques.

80- Qu'est-ce qui est prévu pour les utilisateurs avec des besoins spécifiques ?

Pour eux, il est question de veiller à leur accessibilité de l'application ; en res-

pectant leurs besoins spécifiques pour optimiser leur expérience. Il est également question d'établir une assistance utilisateur proactive et facile d'accès pour les accompagner dans la résolution rapide de leurs problèmes et la réponse à leurs interrogations.



II. DEFIS ET SOLUTIONS



81- Quels sont les défis majeurs auxquels AIGLES a été confrontée lors de sa mise en service ?

Plusieurs défis ont été rencontrés lors de l'implémentation de AIGLES, notamment :

- des erreurs imprévues telles que des incohérences dans les titres des projets d'actes, des dates de naissance incorrectes, etc. Au moment du déploiement, cela a eu un impact sur la performance et l'expérience de l'utilisateur ;
- des lenteurs du réseau ;
- le challenge occasionné par la gestion et le traitement des retours des utilisateurs, notamment les commentaires défavorables et les modifications rapides qui s'imposaient.

82- Quelle a été la stratégie du Gouvernement pour surmonter ces défis ?

Pour répondre aux divers défis rencontrés lors de l'implémentation de AIGLES, le Gouvernement a dû se réorienter rapidement et efficacement en utilisant les moyens suivants :

- la mise en place d'une équipe conjointe MINFOPRA-MINFI responsable de la collecte des dysfonctionnements et du suivi de leur résolution ;
- la création d'une application (Suivi de bugs) qui permet aux utilisateurs de rapporter des bugs fournissant des précisions comme la description du problème, les étapes pour le reproduire, les captures d'écran et les informations relatives au système ;
- la mise à disposition de plusieurs canaux de recours pour les utilisateurs.

83- Quels sont les défis particuliers liés à la gestion des données dans AIGLES ?

En termes de défis précis associés à la gestion des données, on peut mentionner :

- la disparité entre les données de carrière et les données de solde ;
- la simplification de la fusion des divers systèmes d'information employés par les Administrations afin de garantir une gestion cohérente et performante des données ;
- l'établissement des politiques et des processus précis pour la gestion des données, comprenant la collecte, le stockage, l'utilisation et l'élimination de ces dernières ;
- l'exactitude, la complétude et la pertinence des informations recueillies pour une prise de décision efficace.

84- Comment s'assurer de la conformité légale des données dans AIGLES ?

Afin de garantir la légalité des données dans AIGLES, diverses dispositions ont été instaurées :

- accès et gestion des données : l'autorisation des utilisateurs à consulter leurs données en mode lecture ;
- formation et éducation : la formation du personnel sur les meilleures pratiques en matière de gestion des données et sur les réglementations pertinentes et l'éveil de la conscience des agents publics concernant les défis de la protection des données et les implications juridiques en cas de non-respect ;
- des audits réguliers effectués par l'ANTIC ;
- documentation et attestation de conformité : un dossier actualisé et exhaustif sur la gestion des données et les mesures de sécurité est en cours de préparation.

85- Quels sont les enjeux de la sécurité des données dans AIGLES ?

La sécurité est un enjeu primordial pour une fonctionnalité optimale de l'application AIGLES. Voici quelques-uns des plus significatifs, notamment des infractions de données :

- les attaques informatiques peuvent mettre en péril les informations sensibles des utilisateurs, provoquant des dégâts financiers et des violations de la vie privée ;
- l'ingénierie sociale et le phishing : les cybercriminels peuvent recourir à des méthodes d'ingénierie sociale ou de phishing pour induire en erreur les utilisateurs et gagner un accès non autorisés aux informations ;
- la vulnérabilités dans les logiciels : les failles de sécurité présentes dans le code de l'application ou dans les bibliothèques et frameworks employés peuvent être utilisées à des fins malveillantes par des cyberattaquants.

86- Quelle est la procédure à suivre par les agents publics qui souhaitent signaler des problèmes dans l'application ?

Pour permettre aux agents publics de rapporter efficacement les problèmes dans l'application, il existe quelques techniques à adopter :

- formulaire de rapport : un formulaire pour signaler les problèmes est accessible au MINFOPRA et au MINFI. Les agents y sont invités à détailler les problèmes qu'ils rencontrent et à fournir des preuves justificatives ;
- aide en ligne : un numéro gratuit est mis à disposition au 1522, Whatsapp +237 622001616, ainsi que l'adresse électronique : appli@aigles.gov.cm ;
- applications de gestion des bugs: utilisation de bugtracking.

87- Quels sont les obstacles associés à l'emploi à grande échelle du portail web ?

L'usage à grande échelle du site internet pose plusieurs problèmes importants :

- la scalabilité de l'application : garantir que l'application est capable de supporter une hausse substantielle du nombre d'utilisateurs sans compromettre la performance ou les fonctionnalités ;
- sa performance : assurer des délais de réponse rapides et une expérience utilisateur sans faille, même en période de fort trafic ;
- l'établissement d'une infrastructure solide capable de gérer un volume important, comprenant potentiellement l'ajout de serveurs, l'optimisation des bases de données et la mise en place de réseaux de diffusion de contenus (CDN) ;
- le renforcement des dispositifs de sécurité afin de sauvegarder les données des utilisateurs contre d'éventuelles attaques informatiques ;
- l'adaptation de l'application à travers la proposition des options de personnalisation capables de satisfaire les exigences diversifiées d'un vaste éventail d'utilisateurs.

88- Comment l'application AIGLES pourrait-elle contribuer à résoudre les problèmes d'absentéisme ?

Le système biométrique intégré dans AIGLES garantira une surveillance en direct de la présence sur le lieu de travail grâce à :

- un contrôle des présences : la mise en œuvre de systèmes de pointage numériques (badges, applications mobiles, etc.) pour surveiller la présence et l'absence des employés en temps réel ;
- des alertes automatiques : des notifications et des rappels seront envoyés aux agents publics ainsi qu'à leurs gestionnaires de ressources humaines et faciliteront une intervention rapide en cas d'absence imprévue ou répétée ;
- des comptes rendus périodiques seront produits, facilitant une gestion anticipée et des décisions basées sur des informations de confiance ;
- un traitement des requêtes de congés : une demande et une approbation de congés simplifiées seront rendues possible grâce à l'application, favorisant ainsi une planification et gestion des ressources plus efficace.

89- Comment AIGLES pourrait-elle optimiser la gestion des ressources humaines dans les régions rurales ?

De multiples manières AIGLES contribuera de façon déterminante à l'amélioration de la gestion des ressources humaines dans les régions rurales. Ceci se fera à travers :

- l'examen des données via l'utilisation d'outils d'analyse pour rassembler et interpréter les informations concernant les ressources humaines ; permettant ainsi aux gestionnaires de formuler des décisions éclairées fondées sur des données solides ;
- la souplesse dans le travail occasionnera des modalités de travail adaptable (télétravail, horaires aménageables) pour soutenir les agents publics dans la conciliation de leurs obligations personnelles et professionnelles, diminuant par conséquent les absences imprévues ;
- l'étude des données permettra de recueillir et d'examiner les informations relatives aux absences pour repérer les tendances et les raisons fréquentes, dans le but d'implémenter des actions préventives.





